



Union Départementale CGT Force Ouvrière des Hauts-de-Seine - 37 rue Gay Lussac - 92320 CHATILLON - Tél.: 01 47 36 74 03 - e.mail : udfo92@orange.fr

POUR LA DÉFENSE DE NOS LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES : RETRAIT DU PROJET DE LOI “SÉCURITE GLOBALE” !

Le bureau de l'union départementale FO des Hauts-de-Seine (UDFO 92) condamne la propension du gouvernement à recourir à des mesures d'exception, notamment avec la prorogation de l'état d'urgence sanitaire qui donne tout pouvoir au gouvernement pour restreindre de façon stricte la circulation, les réunions de tous ordres.

Dans ce cadre, et depuis le 17 novembre, a commencé à l'assemblée nationale la discussion de la proposition de loi relative à la « sécurité globale », dans le cadre d'une procédure accélérée. Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité, à la liberté de la presse, au droit de manifester et à des principes constitutionnels.

Ce texte suscite une opposition très large dans la société : la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée, les syndicats de journalistes ou d'avocats, la défenseure des droits, la commission nationale consultative des droits de l'homme et même le conseil des droits de l'homme de l'ONU... Des dizaines de milliers de salariés, retraités et jeunes ont déjà manifesté contre ce projet dans tout le pays ces derniers jours, en particulier mardi 17 novembre.

Le bureau de l'UD FO 92 considère que les nouvelles dispositions en discussion ont pour vocation de faciliter la répression des militants et d'intensifier les pratiques de passage, de gaz et grenades lacrymogènes que nous condamnons.

L'utilisation de caméras et drones permettant la reconnaissance faciale des militants lors de manifestations constitue un outil supplémentaire de surveillance généralisée. La liberté de la presse est également dans le viseur avec la création d'un nouveau délit qui empêche la diffusion d'images des personnels de police ou de gendarmerie. Par ailleurs, les entreprises de sécurité privée se voient habilitées à exercer des missions de service public. Les polices municipales se voient dotées de prérogatives importantes qui relèvent pourtant des missions de l'État.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons le retrait de ce projet de loi qui s'oppose aux principes républicains et s'en prend aux libertés fondamentales dont celle de manifester. Nous appelons les salariés, retraités et jeunes à participer au rassemblement place du Trocadero samedi 21 novembre à 14h30.